



8 Place Malus
18000 Bourges
Tél 02 48 21 24 79
cgt.ud.cher@wanadoo.fr

49-3, AGRESSION CONTRE LA DÉMOCRATIE !

**Voter la motion de censure :
une réponse face à la dictature !**

A partir du 17 mai :

**METTONS LES ENTREPRISES,
LA FONCTION PUBLIQUE, À L'ARRÊT !**

Ce gouvernement n'a plus aucune crédibilité : imposer une loi dite « de dialogue social » par un procédé antidémocratique, sans vote des députés de l'Assemblée nationale, contre sa propre majorité, c'est un acte digne du patronat le plus réactionnaire.

Le patronat doit être fier de ce gouvernement qui l'a servi durant tout le quinquennat socialiste, en votant des lois pour rendre les salariés toujours plus corvéables, en rognant sans cesse leurs droits, en donnant toujours plus d'argent public aux employeurs, présentant chaque loi comme « la » solution pour l'emploi. Mais la réalité, c'est la progression du nombre d'exclus du travail, l'augmentation de la pauvreté et de la souffrance au travail, c'est la progression des profits du patronat, des salaires des PDG, des dividendes des actionnaires.

La loi EL KHOMRI vient achever cette œuvre de **destruction des Conventions collectives**, conquises par les travailleurs **depuis 1936**.

Aujourd'hui, les Conventions collectives permettent, à partir d'un Code du travail national, de définir au sein de chaque secteur un **socle de garanties collectives** interdisant le dumping social d'une entreprise à l'autre. **Demain, le dumping social serait la règle, en**

fonction de rapports de forces inégaux face à des employeurs rompus à la répression et/ou pressions de toutes natures pour imposer leurs diktats financiers.

Si le gouvernement agit ainsi, c'est pour aller vite, empêcher le débat démocratique face à une opinion publique qui, après des semaines de mobilisations, reste à plus de 70 % opposée à cette loi.

Si le gouvernement agit ainsi, c'est dans l'espoir d'étouffer les mobilisations en comptant sur l'esprit de fatalité né de politiques d'austérité permanentes, imposées par de multiples gouvernements, toujours au service du patronat.



LEÇON DE DÉMOCRATIE...

Si ce gouvernement agit ainsi, c'est parce qu'il est battu sur la bataille idéologique. Question : les députés à l'écoute du peuple oseront-ils faire tomber ce gouvernement indigne ?

Nous ne laisserons pas faire : comme hier avec le CPE, ce n'est ni un vote, ni un 49-3 qui fera taire la voix de la démocratie, des salariés, de leurs familles, des futures générations à l'avenir sacrifié.

Les mobilisations doivent s'élargir dans l'entreprise, la fonction publique avec grèves massives et manifestations.

Si cette loi sert le patronat, il faut taper le patronat dans ses tiroirs-caisses, dans ses profits réalisés par le seul travail des salariés.

Avec le passage en force du 49-3, la question de durcir le rapport de forces est posée.

BLOQUONS la production des richesses de notre travail : **ARRÊT** de toute fabrication et **BLOCAGE** des livraisons de marchandises dans toutes nos usines, c'est le mot d'ordre à porter partout : **RETRAIT** de la loi et **NÉGOCIATIONS** pour des droits de progrès social générateurs de développement économique, exigence préalable pour la reprise du travail.

DANS CHAQUE ENTREPRISE, SERVICE OU ADMINISTRATION **ORGANISONS** LA GRÈVE SUR CES ENJEUX ; **DÉCIDONS** DES REVENDICATIONS POUR AMÉLIORER NOS DROITS ET LIBERTÉS, POUR LES SALAIRES, LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL À 32 HEURES/SEMAINE, ETC...

POUR EXEMPLE LE VENDREDI 13 MAI, LES SYNDICATS CGT DU **PETROLE** METTRONT A L'ORDRE DU JOUR LA **GREVE RECONDUCTIBLE DANS LE RAFFINAGE** A COMPTER DU 17 MAI.

ENTRE SUBIR ET AGIR, IL FAUT CHOISIR.



AVEC LA CGT,
ON NE NÉGOCIE PAS LE RECU L SOCIAL,
ON LE COMBAT.

MAINTENANT,
CONSTRUISONS L'AVENIR ENSEMBLE,
TOUS ENSEMBLE, **POUR GAGNER.**

GREVE ET RASSEMBLEMENTS LE JEUDI 19 MAI 2016

<u>BOURGES</u>	<i>10 h 30 – Place Séraucourt</i>
<u>VIERZON :</u>	<i>10 h 30 – Forum République</i>
<u>ST-AMAND :</u>	<i>à BOURGES – 10 h 30 – Pl Séraucourt</i>
<u>ST-FLORENT :</u>	<i>10 h 30 – Place de la République</i>
<u>LA GUERCHE :</u>	<i>à BOURGES ou à NEVERS</i>